

## Archives qualiroutes

Attention : vous êtes dans un dossier "Archives", les formations Qualiroutes qui sont citées ici ne se donnent plus.

- [Planning](#)
- [Inscriptions](#)
- [séance d'information du 17 octobre 2011 à partir de 8h30 au centre Culturel Marcel Hicter La Marlagne à Wépion](#)

**Attention** , la version papier du CTT Qualiroutes est épuisée. Cependant, vous pouvez le consulter à cette adresse :

<http://qc.spw.wallonie.be/fr/qualiroutes/index.html>

Le 19 juillet dernier, le Gouvernement wallon a approuvé le nouveau cahier des charges type QUALIROUTES.

Il me paraît essentiel de diffuser ces récentes adaptations aux prescriptions techniques et ce, tant au niveau des techniciens et auteurs de projets du secteur privé qu'aux agents techniques des Pouvoirs locaux et de la Direction générale opérationnelles des routes et des bâtiments (DGO1).

A cette fin, sept demi-journées de formation vous attendent dans les locaux de la DGO1 et de la FEBV à Liège, Mons, Arlon, Namur et Ottignies - Louvain-la-Neuve.

Ces séances se voudront didactiques, pragmatiques et accessibles à la fois aux techniciens et aux maîtres d'ouvrages.

Dans le but de vous exposer au mieux ce projet, je vous convie à la séance d'information qui se tiendra le 17 octobre 2011 à partir de 8h30 au centre culturel Marcel Hicter La Marlagne à Wépion.

Pour plus de détails, rendez-vous sur : <http://qc.spw.wallonie.be/fr/index.jsp> ou sur les sites de la DGO1 et de la DGO5.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente.

**Paul FURLAN**

ARLON  
Direction territoriale  
place Didier, 45  
6700 Arlon  
Voir plan

LIEGE  
Salle des Aguesses  
Canal de l'Ourthe  
4000 Liège-Angleur  
Voir plan

BRABANT  
Direction territoriale  
avenue Veszprem, 3  
1340 Ottignies - LLN  
Voir plan

NAMUR - CAP Nord  
Auditoire Vifquain et  
Auditoire Hondermarcq  
boulevard du Nord, 8  
5000 Namur  
Mons - FEBV

Chambre de la  
Construction  
Rue de la Réunion, 2  
7000 MONS  
Voir plan

Le planning des formations est la suivante :

	lundi 17-10	mardi 18-10	mercredi 19-10	jeudi 20-10	vendredi 21-10	lundi 24-10	mardi 25-10	mercredi 26-10	jeudi 27-10	vendredi 28-10	lundi 31-10	mardi 01-11	mercredi 02-11	jeudi 03-11	vendredi 04-11
<b>Arlon</b>					1			2		3					
<b>LIEGE</b>						1			2						

Ottignies - LLN							1		4						
NAMUR - CAP Nord (1)										1					
MONS - FWEV Mons															
NAMUR - CAP Nord (2)															

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	lundi
	07-11	08-11	09-11	10-11	11-11	14-11	15-11	16-11	17-11	18-11	21-11	22-11	23-11	24-11	25-11	28-11
Arlon		4		5				6		7						
LIEGE	3		4					5		6	7					
Ottignies - LLN	2			3					5		6		7			
NAMUR - CAP Nord (1)	4		2						3		5		6		7	
MONS - FWEV Mons		1		2				4		3		5		6		7
NAMUR - CAP Nord (2)																

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
	16-01	17-01	18-01	19-01	20-01	23-01	24-01	25-01	26-01	27-01	30-01	31-01	01-02	02-02	03-02
Arlon															
LIEGE															
Ottignies - LLN															
NAMUR - CAP Nord (1)															
MONS - FWEV Mons															
NAMUR - CAP Nord (2)		1		2		3		4		5		6		7	

## Contenu des modules

Module 1 : Clauses administratives - Modèle d'offre - CPN - Modèle Cahier des charges - MAO

Module 2 : Gestion des déchets - Terrassements - Fondations - Traitement de sols - Matériaux recyclés - Signalisation - Plantations

Module 3 : Revêtements en béton - Revêtements bitumineux

Module 4 : Pavage Dallage et Eléments linéaires - Travaux d'entretien et de réparation

Module 5 : Plan qualité

Module 6 : Ouvrages d'art - Entretien d'ouvrages d'art

Module 7 : Egouttage - Distribution d'eau

**L'inscription aux modules de formation se fait "en ligne" à partir du site Qualité et constructions**

<http://qc.spw.wallonie.be> ///

Le coût des ces formations est de **100 €** pour la participation aux **7** modules. **le coût des formations est de 50€ par module** Après inscription, vous recevrez une facture à acquitter pour être définitivement inscrit aux formations

***A noter que ces formations sont gratuites pour les agents de la DGO1 .***

**Pour tous renseignements utiles, contacter Monsieur Yves Wuidar**

[Yves.wuidar@spw.wallonie.be](mailto:Yves.wuidar@spw.wallonie.be) ///